

**Madame Monique MAGNIN**  
**Présidente du Club de la Retraite sportive**  
**du Pays d'Ornans – RSPO – Club 25003**  
**6, route d'Epeugney**  
**25440 CHENECEY BULLON**

Copie : CORERS FC - CODERS 25  
Dr Michel JACQUES

Sassenage, le 19 décembre 2017

Objet : dotation SMS - Niveau 2

N/Réf. : MT/MDG – 17-12-19 M  
-----

Madame la Présidente,

Vous nous avez adressé une demande de labellisation des activités SMS que vous menez dans votre club. Nous avons examiné votre dossier et les éléments fournis.

En fonction des critères d'évaluation validés par la Commission médicale et la Direction technique nationale, nous avons décidé de vous attribuer le label de niveau 2 (grille jointe).

Par ailleurs, une visite de la DTN et/ou du médecin régional sera effectuée pour s'assurer de la validité des critères de labellisation.

Par conséquent, vous voudrez bien trouver, ci-joint, **un chèque bancaire** N° 1088093 d'un montant de **1000,00 €** tiré sur la Banque française de Crédit coopératif de Grenoble, représentant la dotation financière pour cette labellisation.

Ce label (logo joint) constitue un élément de reconnaissance du travail accompli et vous permet de communiquer auprès des acteurs locaux de santé afin de vous faire connaître et de développer l'accueil de personnes fragilisées ou en phase de reconditionnement physique.

Vous avez possibilité d'utiliser le logo joint pour vos documents de club.

Nous tenons à votre disposition des livrets tests de condition physique ainsi que des flyers et des documents institutionnels (Bon de commande joint).

Bien cordialement.

Le Président de la Commission Médical et  
Médecin fédéral national



Dr Michel TREGARO